


<http://www.saint-loubes.fr/Information-sur-les-especes-invasives.html>

# Information sur les espèces invasives


- Menu Principal - Cadre de vie - Environnement -



Atteintement de la biodiversité locale. Dans ce cadre, leur introduction dans la nature est interdite, de même que leur utilisation et leur commerce pour certaines d'entre elles.

**SITE NATURA 2000 DES PALUDS DE ST-LOURENS ET D'IEON**  
Leur régulation est devenue une priorité de la stratégie nationale en faveur de la biodiversité. Les milieux humides et aquatiques sont particulièrement concernés notamment les sites Natura 2000 qui possèdent une richesse écologique à fort enjeu de conservation.

**PRÉVENTION & LUTTE**  
// Arrachage manuel + destruction en centre spécifique  
// Arrachage mécanique  
// Assèchement estival (plans + Ne pas sectionner les plans / les fragments)



**L'AILANTE**  
*Ailanthus glandulosa*

**CARACTÉRISTIQUES & LI**  
Originale de Chine et du Japon

Date de mise en ligne : vendredi 25 janvier 2019

---

Copyright © Saint-Loubès - Tous droits réservés

---

**Le site Natura 2000 des palus de St Loubès et d'Izon communique sur les espèces invasives qui l'affectent.**

## Le site Natura 2000

Le site Natura 2000 des palus de St Loubès et d'Izon a établi une brochure d'information sur les espèces invasives qui fragilise le milieu naturels en modifiant la faune et la flore.

La brochure au format pdf :

<a href='http://www.saint-loubes.fr/IMG/pdf/fr7200682\_prospectus\_lutte\_eee\_palus\_stloubes\_izon.pdf' title='PDF - 1.2 Mo' type='application/pdf'>



*"La lutte contre les espèces exotiques envahissantes animales et végétales, dont l'introduction en France est majoritairement accidentelle, présente un enjeu majeur pour le maintien de la biodiversité : composition et fonctionnement des écosystèmes et survie des espèces animales et végétales locales. Ces espèces envahissantes ont en effet une importante capacité de colonisation qui se fait au détriment de la biodiversité locale. Dans ce cadre, leur introduction dans la nature est interdite, de même que leur utilisation et leur commerce pour certaines d'entre elles..."*

## Ambroisie : attention allergie



**Ne la confondez pas !**

- Ambroisie commune**  
Face inférieure grise-argente et odeur marquée quand on la froisse
- Ambroisie annuelle**  
feuille finement découpée et odeur forte quand on la froisse
- Ambroisie à feuilles d'armoise**  
feuille découpée, verte des deux côtés et sans odeur

**Que faire ?**

**La plante doit être éliminée**

- Par arrachage de préférence avant floraison et avant le givrage (sans port de gants)
- Par un feuchage de préférence avant floraison
- En empêchant son installation par techniques de végétalisation

**Signalez-la**

Sur la plateforme de signalement ambroisie :

- [www.signalement-ambroisie.fr](http://www.signalement-ambroisie.fr)
- L'application mobile [signalement-ambroisie](http://signalement-ambroisie)
- Email : [contact@signalement-ambroisie.fr](mailto:contact@signalement-ambroisie.fr)
- Téléphone : 0 972 376 088

**Informez-vous**

Tout sur l'ambroisie : [www.ambroisie.info](http://www.ambroisie.info)

Actualités sur l'ambroisie : [www.ambroisie-blog.org](http://www.ambroisie-blog.org)

Le risque allergique aux pollens partout en France : [www.gallien.fr](http://www.gallien.fr)

Contact : [observatoire.ambroisie@redes-france.org](mailto:observatoire.ambroisie@redes-france.org)  
Tél : +33 (0)7 06 999 330 ou +33 (0) 10 83 71 75

**Ambroisie**  
attention  
**Allergies !**

**Tous concernés**  
Chacun doit agir!

**Détruisez l'ambroisie avant qu'elle ne soit en fleurs**

**POURQUOI ?**  
L'Ambroisie à feuilles d'armoise est une plante exotique envahissante originaire d'Amérique du Nord ; parcelles agricoles, champs, bords de routes, bord de cours d'eau, etc.

**Une nuisance pour la santé**  
Les pollens d'ambroisie sont très allergènes et peuvent provoquer des réactions allergiques en fin d'été :

- Rhinite
- Conjonctivite
- Toux
- Urticaire
- Éczéma
- et de l'asthme

**Une menace pour l'agriculture**  
La présence d'ambroisie dans certaines parcelles peut entraîner :

- Perte de rendement
- Semences non conformes
- Charges supplémentaires de traitement des sols
- Problèmes dus à la graine sur le long terme, car l'importante production de graines
- Coûts de nettoyage

**RECONNAÎTRE SES DIFFÉRENTS STADES**

Stade plantule  
ARTUR, 1991

Stade végétatif  
J. M. G. 2011

Stade floraison  
MOUT-OL, 1998

Ses fleurs sont en grappe à l'apex et se dressent au-dessus.

Ses tiges sont dressées, sillonnées en longueur, souvent velues et ramifiées.

Ses feuilles sont ovales, alternes, en longueur, à la base ovales.

Ses fruits sont petits, secs, ovales, à la base ovales.

La hauteur varie de 0,2 m à 2,00 m.

**Ambroisie à feuilles d'armoise**  
*Ambrosia artemisiifolia* L.

**Sachez la reconnaître**



Téléchargez le dépliant :

[http://www.saint-loubes.fr/IMG/pdf/depliant\\_ambroisie.pdf](http://www.saint-loubes.fr/IMG/pdf/depliant_ambroisie.pdf) title='PDF - 415.5 ko' type='application/pdf'

Dépliant Ambroisie